



Chers (ères) habitants (tes),

Les fêtes de fin d'année sont déjà à nos portes! Nous vous souhaitons à toutes et tous de passer de beaux moments et surtout que l'année 2017 soit une belle réussite pour tous.

Dans quelques jours vous recevrez pour la seconde année notre calendrier mural avec de magnifiques photos prises par nos habitants.

Votre Municipalité et tout le personnel communal.

## Nouveau site [www.tolochenaz.ch](http://www.tolochenaz.ch)

Notre Commune a renouvelé son site internet et nous nous réjouissons de vous le présenter. Le site internet se fait la vitrine de l'identité de la Commune, en arborant un nouveau graphisme et un contenu renouvelé. Les habitants de Tolochenaz trouveront toutes les informations relatives à la Commune sous [www.tolochenaz.ch](http://www.tolochenaz.ch). Ils pourront aussi saisir un commentaire ou profiter des prestations du guichet en ligne. Ainsi, ils pourront accéder à certaines prestations en ligne, à toute heure, pour lesquelles ils devaient jusqu'ici se rendre au guichet.

### **Votre participation !**

Nous invitons la population à participer au développement du site internet communal. Les associations peuvent créer un compte d'association sur le site et publier leurs événements en ligne. Il en va de même pour les entreprises, qui peuvent se présenter et créer un compte d'entreprise par le biais duquel ils pourront actualiser leur profil.

Il est aussi possible d'annoncer des événements dans le calendrier des manifestations. La Commune vérifie les entrées et les valide, dans la mesure où elles correspondent aux conditions d'utilisation définies par la Commune. La réservation de toutes nos salles et du refuge se fait maintenant directement sur le site.

### **Naissance**

Fernandes Sousa Lucas, le 16 sept. 2016

El Bettaouia Anass, le 26 sept. 2016

Vicario Vasco le 18 octobre 2016

### **Décès**

Mme Barth Tedeschi Claire-Lise, le 30 octobre 2016

M. Berger Fernand, le 21 novembre 2016

## Décisions du Conseil communal

### **Séance du 24 octobre 2016**

#### **Les préavis suivants ont été votés :**

08-2016 Arrêté d'imposition 2017 et 2018 est accepté.  
Le coefficient actuel de 65% est maintenu.

09-2016 Autorisations générales législature 2016-2021 est accepté.

10-2016 Traitement et indemnités de la Municipalité 2016-2021 est accepté.

La proposition du bureau du conseil communal concernant les indemnités du Conseil communal pour la législature 2016-2021 est acceptée.

La proposition Dagaëff (Rapport de commission avec une seule signature) est acceptée.

La prise en considération de la motion Robin Gérard (Mise en place d'un système de vote électronique au Conseil communal) est refusée.

La prise en considération de la motion Duc Cyril et consorts (Maintien ou retrait de la PRM Police Région Morges) est acceptée.

Prochain Conseil : lundi 6 mars à 20h.

## ToloPass, une belle réussite !

La Municipalité a reçu les statistiques de fréquentation du bus de la ligne 702. Nous avons été ravis de constater que la population a utilisé, sans retenue, notre ToloPass du samedi matin. Merci d'avoir joué le jeu et, qui sait, peut-être « rebelote » ?

## ERM : renouvellement des conventions citernes

Les détenteurs d'installations contenant des liquides de nature à polluer les eaux doivent veiller à l'installation, au contrôle périodique, à l'exploitation et à l'entretien corrects des constructions et des appareils nécessaires à la protection des eaux. Voir art. 22, al. 1 du règlement de l'ERM.

Les installations contenant des liquides de nature à polluer les eaux ne peuvent être construites, transformées, contrôlées, remplies, entretenues, vidées et mises hors service que par des personnes qui garantissent, de par leur formation, leur équipement et leur expérience, le respect de l'état de la technique. Voir art. 22, al. 3.

## L'heure c'est l'heure !



Nous rappelons à la population que la récolte du papier du vendredi matin commence à 7h du matin. Nous vous prions par conséquent de déposer AVANT. Merci.

## Prix des sacs taxés « Trier ... c'est valoriser »

Les prix seront identiques à ceux pratiqués à ce jour, à l'exception du sac de 35 litres qui passera à **CHF 1.95/sac** en lieu et place de CHF 2.00.

## Déchets verts plus longtemps verts ...

Sur demande de la population, la Municipalité a décidé de maintenir le rythme estival (tous les jeudis) des récoltes des déchets verts jusqu'à fin novembre 2017.

## « Tolochenaz vous souhaite »

### Un calendrier de l'Avent géant réparti sur toute la Commune de Tolochenaz !

"Tolochenaz vous souhaite" a pour intention de faire vivre le village durant cette période de fin d'année.

Avec ces 24 affiches/tableaux de l'Avent, ce sont 24 vœux, souhaits et intentions, créés par des habitants, des groupes de quartier, des associations, des entreprises, les classes et crèches, qui sont partagés avec la population locale et avec tous ceux qui traversent la Commune et qui veulent bien y prêter attention.

Le site [www.tolovoussouhaite.net](http://www.tolovoussouhaite.net) vous permet de parcourir les rues et les quartiers de Tolochenaz et de découvrir plus en détail les 24 affiches qui y ont été déposées. Dans le menu du site « Découvrez les tableaux », un texte pour chaque jour complète le message transmis sur l'affiche. Un code QR apposé vous conduira à ce texte un peu plus développé.

Un second rendez-vous vous permettra de venir faire la fête et rencontrer d'autres tolochinois(es) durant cette période de décembre :

**Le samedi 17 décembre de 11h à 13h30 au Pavillon Audrey Hepburn, à côté de la salle polyvalente, direction Morges.**

**Venez nombreuses et nombreux !**

## Attention travaux !

Dès mi-janvier, les CFF débiteront les travaux pour la pose d'une paroi anti-bruit. Une demi-chaussée sur la route de la Petite Caroline, entre le chemin des Noyers et la route de la Gare, sera condamnée jusqu'à mi-avril. Par conséquent la route de la Petite Caroline sera en sens unique direction ouest.

### A vos agendas ...

14 décembre, 14h	Noël des Aînés, salle polyvalente
17 décembre, 11h	Présentation de la seconde série de tableaux/affiches de Tolochenaz vous souhaite, Pavillon Audrey Hepburn.
13 janvier, 18h	Apéro de la nouvelle année.
6 mars, 20h	Conseil Communal
15 mars	SDT, assemblée générale au foyer de la salle polyvalente.
24 mars	SDT, jass du printemps au foyer de la salle polyvalente.
25 mars	SDT, vide-grenier à la salle polyvalente.

### Impressum

*Tolo Gazette* Administration communale, 1131 Tolochenaz.  
Responsable : Andreas Sutter ([sutter@tolochenaz.ch](mailto:sutter@tolochenaz.ch))  
Ont participé à cette édition : Mme S. Baruchet et les membres de la Municipalité.  
Prochaine édition : Printemps 2017